



La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la commune
de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1 bis, rue Jean de Bueil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Sainte -Suzanne Tel : 02 43 01 40 10 - courriel : contact@ste-suzanne.com

Chammes Tel : 02 43 01 40 65 Courriel : contact.chammes@ste-

Bulletin trimestriel Janvier-mars 2024



Michel Galvane Maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes et le conseil municipal vous invitent à la cérémonie des Vœux du Maire qui se tiendra le Samedi 13 janvier à 11h00 salle des fêtes Adrien Hardouin à Chammes

Population-état civil de l'année 2023

En 2023, notre commune compte désormais 1267 habitants au 31 décembre, marquant ainsi une stabilité avec un nombre de naissances équivalentes au nombre de décès. Une année qui aura vu :



De nouveaux suzannais et camelésiens en 2023 avec dix naissances



Des couples qui se sont unis, quatre mariages ont été célébrés et quatre autres couples ont décidé de se pacser



Nous déplorons la disparition de plusieurs de nos séniors en 2023 avec dix décès.





Edito

Michel Galvane

Maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes

Alors que l'année 2023 s'éclipse déjà avec la fin de plusieurs chantiers pour améliorer notre cadre de vie quotidien et contribuer à l'accueil des visiteurs toujours plus nombreux à venir découvrir notre commune, l'année 2024 devrait poursuivre cette dynamique.

Après le réaménagement des rues de la libération et de Montsûrs, ce sera au tour de l'école primaire de bénéficier d'une rénovation complète pour accueillir les enfants suzannais et camelésiens dont plus de la moitié d'entre eux seront inscrits en cycle de maternelle.

Une année qui s'annonce également riche en événements culturels et sportifs en particulier avec le passage de la flamme olympique prévu le 29 mai à Sainte-Suzanne-et-Chammes.

En attendant de vous retrouver tout au long de l'année lors des rendez-vous qui seront proposés par la municipalité et les associations, avec l'ensemble de l'équipe municipale, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches, une belle année 2024.

Centre communal d'action sociale

Le repas des aînés 2023



Pour ce rendez-vous incontournable 117 suzannais et camelésiens se sont retrouvés dans la salle des fêtes de Chammes pour le traditionnel repas des aînés qui désormais se déroule en réunissant les séniors des deux communes déléguées de Chammes et de Sainte Suzanne.

L'ensemble des élus était mobilisé pour assurer le service et participer à ce moment de convivialité au milieu des aînés.

Un menu concocté par le restaurateur Jean-Michel Harnois qui a séduit les participants et confirmé le bon appétit de nos aînés. Une journée animée par Patrick Laville, Chanteur-interprète avec la participation de la salle.

Le repas des classes 2023 :

«On se dit rendez-vous dans 10 ans... ».

Le samedi 18 novembre, près de 100 personnes se sont réunies à la salle des fêtes de Chammes pour célébrer les classes 2 & 3 comme le veut la tradition.

L'occasion de tous se retrouver autour d'une soirée conviviale où toutes les générations se sont mêlées et se sont bien amusées.

Le rendez-vous est pris pour remettre le couvert en 2033 !
Merci aux organisateurs et à nos jeunes serveurs.



Actualité du conseil municipal—retrouvez toutes les informations sur le site internet de la commune :

<https://www.ste.suzanne.com>

Permanence des élus - le maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes et le 1er adjoint-maire délégué de Chammes reçoivent sur rendez-vous, la prise de rendez-vous s'effectue auprès du secrétariat de la mairie tél : 02 43 01 40 10



Horaires d'ouverture de la mairie et mairie annexe :

Mairie de Sainte-Suzanne :

- Mardi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Jeudi de 9h00 à 12h30
- Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 12h

Mairie annexe de Chammes :

- Lundi de 13h45 à 17h45
- Vendredi de 8h30 à 12h30

Vie de la commune

Travaux rue de la libération et rue de Montsûrs, la fin d'un chantier d'un an ,

Avec plus de 1,2 kilomètre de réaménagement de rues , trottoirs , voirie réseau , plantations , c'est la fin d'un chantier de grande ampleur pour notre commune. Un projet réalisé en lien avec la régie des eaux pour la partie rénovation des réseaux d'adduction d'eau potable et d'eaux usées . Le projet démarré en février 2023, conduit en maitrise d'œuvre par M. Gilles Clavier du Cabinet 2LM, et réalisé par l'entreprise Eurovia aura tenu le calendrier des travaux avec la livraison du chantier en décembre 2023.



Une concertation, conduite avec les riverains durant 12 mois, a permis de réaliser une grande partie des ajustements d'aménagement sur les entrées de propriétés pour lesquelles de nombreux riverains ont profité de ces travaux pour effectuer eux aussi des travaux d'accessibilité.



Des travaux qui ont permis de rénover tous les réseaux d'eaux pluviales et de mieux repérer tous les réseaux enfouis de la téléphonie, de la fibre, de l'éclairage public et de l'alimentation électrique.



Un chantier emprunt des nouvelles technologies en matière d'environnement avec la création d'une chaussée réservoir qui permet de capturer l'eau de pluie en évitant les risques trop importants de ruissèlement et qui joue un rôle de régulateur thermique par évaporation en période de grande chaleur.

Des travaux pour un coût de 1 148 000 € réalisés sans aucun dépassement

Un chantier rendu possible grâce au financement de différents partenaires financiers :

- Subvention de l'état DETR : 267 091,23 € soit 18,6%
- Subvention de la Région au titre des Petites Cités de Caractère : 180 000 € soit 12,54%
- Subvention du Département au titre des amendes de police : 34 200 € soit 2,38%
- Subvention de la Communauté de Communes des Coëvrans : 54 776 € € soit % 3,81%
- Autofinancement de la commune 663 541 ,95 € soit 46,24 %



Le projet incluait la réalisation d'un nouveau point d'apport volontaire pour la gestion des déchets avec l'aménagement d'un parking de dix-sept places afin de prendre en compte les besoins des lotissements de la Tacconnière et du Portail



Les rues de la libération bénéficient d'une circulation apaisée avec plusieurs plateaux de ralentissement, des passages piétons salés, des trottoirs adaptés aux personnes à mobilité réduite depuis la résidence de l'Aiguison jusqu'au centre ville.

Une gestion de la circulation renforcée avec la mise en place d'un sens unique pour la rue de Montsûrs et une régulation des espaces de stationnement.

Les implantations de plantes et d'arbres viennent d'être finalisées et les espaces en pelouses verront le jour au printemps.

En 2024, le réaménagement du quartier du 19ème va se poursuivre avec les travaux prévus de rénovation du bâtiment du bureau de poste et surtout de la rénovation de l'école primaire Perrine Dugué.



Vie de la commune

Illuminations de Noël

Dans la poursuite des nouvelles illuminations lancées l'année dernière, les deux communes ont revêtu leurs lumières pour commémorer les fêtes de Noël.



Des illuminations qui ont permis au service technique municipal d'exprimer sa créativité pour le plaisir de tous.

Le bourg de Chammes a vu les abords de la place l'église illuminés, pour la cité de Sainte-Suzanne ce sont les remparts qui ont fait l'objet d'une mise en valeur.

En 2024, c'est la rue de la libération qui bénéficiera à son tour d'illuminations.



Journée citoyenne implantation du verger conservatoire

Si la souscription a parfaitement fonctionné, les 32 arbres ont tous leur parrain grâce au financement d'habitants et de plusieurs associations, mais une météo capricieuse a conduit à l'annulation de la journée citoyenne.

La préparation du terrain et la plantation des arbres du futur verger a pu se réaliser le vendredi 8 décembre grâce au concours du service technique municipal et de plusieurs élus et bénévoles, malheureusement en raison de la pluie abondante rendant le verger impraticable, la journée citoyenne du samedi 9 décembre a dû être reportée.

Rendez-vous est donné au printemps aux parrains des arbres et à tous les habitants qui voudront participer à la matinée d'inauguration et de présentation du verger conservatoire de la poterne. Un projet qui s'inscrit dans une démarche plus globale de renaturation des jardins vivriers, des vignes et vergers du 18ème siècle.



Incivilités de dépôts de déchets et de stationnement

A l'heure où nous passons à la Redevance Incitative pour la collecte des déchets afin d'améliorer le tri et le recyclage, certaines personnes persistent à laisser leur déchets aux pieds des conteneurs alors qu'il suffirait juste de mettre les emballages dans les bons containers mis à disposition. Plusieurs personnes ont été verbalisées en 2023 dont des suzannais et camelésiens. Ce sont aussi des dépôts sauvages dans les cimetières alors que des conteneurs spécifiques sont mis à disposition, sans oublier le manque de respect de ces espaces de recueillement et de mémoire.



Il en va de même pour le stationnement anarchique d'automobilistes, en particulier sur les trottoirs, empêchant le passage des piétons et obligeant les personnes âgées et à mobilité réduite à devoir descendre sur la route avec le risque que cela comporte pour elles. Un comportement inacceptable alors que la commune possède des parkings gratuits en proximité et en nombre suffisant.



Pour rappel les trottoirs **sont des espaces de circulation pour les piétons en aucun cas des espaces de stationnement**. Des dispositifs ont été mis en place pour réguler le stationnement et une démarche est en cours pour engager la verbalisation des automobilistes qui persistent à ne pas respecter simplement le code de la route.

Et si en 2024 on prenait de bonnes résolutions ?

Communauté de Communes

Passage à la redevance incitative

Le premier janvier 2024 à deux heures du matin le passage à la redevance incitative s'effectuera. À compter de cette date seules les personnes munies d'un badge de la Communauté de Communes des Coëvrans pourront utiliser le bac à ordures ménagères. Une démarche pour inciter à mieux trier, mais également pour réguler la gestion du traitement des déchets en réservant ce service aux habitants de la Communauté de communes ou aux personnes s'acquittant des frais de traitement des déchets. Les déchetteries resteront accessibles pour les personnes munies d'un badge. La prochaine étape concerne l'installation de composteurs.

Calendrier 2024 du Balayage des rues

Pour l'année 2024 , le balayage des rues se déroulera là Chammes et à Sainte Suzanne :

- le mercredi 6 mars
- le mercredi 3 juillet
- le mercredi 2 octobre
- le mercredi 11 décembre

Exceptionnellement, pensez à ne pas garer vos véhicule en bordure des trottoirs ces jours là pour permettre le nettoyage des voiries communales

Vie associative

Marché de Noël avec Médiéville53

Une organisation millimétrée sous l'égide de l'association Médiéville53 pour une journée où tous les commerçants s'étaient mobilisés. Cette année des exposants en nombre, une météo propice pour venir déguster vin chaud, chocolat chaud, marrons grillés, crêpes, tous les ingrédients étaient réunis pour la réussite de cette édition.



Le public était au rendez-vous tout au long de la journée, il a pu bénéficier des nombreux stands d'artisans pour faire les derniers achats de Noël et des animations proposées avec les chants des élèves de l'école Perrine Dugué, le récital du Chœur de la cité.

Très attendue également, l'arrivée du Père-Noël accompagné de son désormais traditionnel cortège de 2CV qui offrait des promenades dans la cité.

À 17h00, tous les stands et les restaurants étaient à court de boissons et nourriture venant confirmer la belle réussite de ce marché de Noël .

Un président d'association avec les bénévoles, les commerçants et artisans satisfaits de cette journée qui fait revivre la dimension populaire de nos fêtes de Noël.

Rendez-vous est donné à l'année prochaine, avec dès le mois de mars un premier évènement avec le retour du Loto de Médiéville 53.



Assemblée Générale de Médiéville53

Le samedi 2 décembre avait lieu l'assemblée générale de Médiéville 53. Son président, Philippe Lefeuvre, a présenté le bilan de l'année écoulée riche en activité avec 38 animations qui ont toutes bénéficié de fréquentations records par rapport aux autres années comme le videgreniers et ses 120 exposants, les 8 672 spectateurs des animations médiévales d'AnimHisto avec Laurent Gandon .

2024 s'annonce riche en évènements avec entre autres une évolution des Six heures de Sainte-Suzanne (en forme marathon et semi-marathon) et de nouveaux thèmes pour les animations médiévales .

L'association a également procédé au renouvellement de son conseil d'administration avec comme chaque année des départs et des arrivées. Cette année quatre membres viennent rejoindre le conseil d'administration : Kylian Echivard, Alain Fouqueray, Michel Boullenger et Dominique Foresto.



Vie associative

Concerts de l'harmonie de Sainte-Suzanne

Le samedi 9 et le dimanche 10 décembre l'harmonie proposait ses deux concerts de fin d'année Salle Maxime Létard.

C'est une harmonie au grand complet, sous la direction du chef Emmanuel Descol et avec la participation de la Chanteuse, Juliette Chevalier, qui a interprété des œuvres musicales du Royaume Uni .

Un programme diversifié allant de la musique baroque aux standards du 20ème siècle avec des chansons de Sir Elton John, David Bowie, Queen, The Cranberries, Adèle.

Un concert qui a conquis un public venu très nombreux avec des salles pleines les deux soirées. Rendez-vous est donné pour les concerts de printemps.



Concert du Chœur de la cité

Le samedi 25 novembre c'est devant une chorale au grand complet composée de ses soixante chanteurs que le chœur de la cité a présenté son nouveau spectacle « A nos amours » dans la salle des fêtes de Chammes .

Un spectacle rythmé par cinq comédiens pour une proposition de voyage par le biais de chansons évoquant l'amour dans différents pays du monde .

Un récital qui s'est déroulé devant une salle comble avec plus de 250 spectateurs enthousiastes .



Assemblée Générale des Amis de Sainte-Suzanne

Samedi 9 décembre 2023 à 15h,00 une vingtaine d'Amis de Sainte-Suzanne ont bravé les caprices de l'Erve et ont rejoint le Moulin du Petit-Gohard, domicile du président de l'association, pour la 61^{ème} Assemblée Générale de celle-ci.

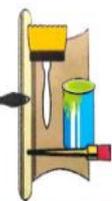
Le bilan moral, premièrement a été exposé, montrant un retour des visites de la cité et des moulins au niveau d'activité avant le COVID. C'est la principale ressource de l'association avant les cotisations des adhérents lui permettant de mettre en valeur, de promouvoir le patrimoine de la cité médiévale et de son environnement avec des partenariats avec le CIAP, l'office de tourisme et la Mairie de Sainte-Suzanne-et-Chammes.

Il a été validé à l'unanimité comme le bilan financier et les 3 administrateurs renouvelables ont été réélus pour 3 ans. L'adhésion a été maintenue à 20€ par personne/an et les visites à 4€ par adultes et 3€ par enfant. L'après-midi s'est poursuivi par des échanges autour de boissons chaudes.



TAXI
TAXIS & MINIBUS LAMY
A.S.T.S. sarl
02 43 01 47 68
ZA des Coëvrans
53270 Ste SUZANNE & CHAMMES
taxi.lamy@orange.fr

AMBULANCES & VSL LAMY
A.S.T.S. sarl
ZA des Coëvrans
53270 Ste SUZANNE & CHAMMES
02 43 01 40 01
Tous transports assis ou allongé
Agrément N°531272010 - Sorti au capital de 10 000,00€
Siret 519 328 819 000 15 - APE 8690A
taxi.lamy@orange.fr

DAVOUST DÉCORS

02 43 01 44 17 davoustdecors@gmail.com
39 rue de l'Erve - Chammes
53270 SAINTESUZANNE-ET-CHAMMES

Vivéco

HORAIRES Annie
Du Lundi au Samedi :
8h-13h / 16h-19h30
Fermé le mercredi
(sauf 15 juin au 15 sept.)
02 43 01 97 92 Dimanche et Jours fériés : 8h-13h
24 bis rue des Coëvrans - 53270 SAINTESUZANNE-ET-CHAMMES

bois extérieur
bois intérieur
grillage
tôles
plantes

POUR BRICOLER MALIN

magasin ouvert
du mardi au samedi
de 9h à 12h
et de 14h à 18h

MATÉRIAUX
pour particuliers
ET PROFESSIONNELS

50 ROUTE DE L'ERVE
LA RIVIERE
SAINTESUZANNE
06.16.75.71.14
pourbricolermalin.com

Centre de secours de Sainte-Suzanne

Cérémonie de la Sainte Barbe au centre de secours de Sainte-Suzanne



Le dimanche 26 novembre 2023 s'est déroulée la traditionnelle cérémonie de la Sainte Barbe au centre de secours des Sapeurs-Pompiers de Sainte-Suzanne-et-Chammes. Une cérémonie en présence de nombreux élus des communes rattachées au centre de secours de Sainte Suzanne et de représentants des forces de sécurité départementale.

Une cérémonie animée par l'harmonie de Sainte Suzanne venue honorer conjointement avec les sapeurs pompiers leurs saintes patronnes respectives, Sainte-Cécile et Sainte-Barbe .

le capitaine Christophe BLU a retracé l'activité opérationnelle de l'année 2023 toujours aussi soutenue . Si les effectifs de sapeurs pompiers volontaires se maintiennent, le centre de secours de Sainte –Suzanne est toujours dans une démarche de renforcement de ses effectifs .

Une cérémonie qui a mis à l'honneur plusieurs sapeurs pompiers pour leurs engagements, des promotions de grade avec quatre nouveaux jeunes sapeurs élevés au grade de 1ère classe :

Décorations 2023 :

- Médaille échelon « Or » pour ses 30 années de service à l'Adjudant-Chef Jean-François MORIN
- Médaille échelon « Bronze » pour ses 10 années de service au Sergent Baptiste DEROUIN

Promotions 2023

- Caporal-Chef Etienne BLANCHE promu au grade de Sergent
- Caporal-Chef Ambre BARILLER promue au grade de Sergente

Promus Sapeur 1^{ère} Classe :

Sapeur Mathys PERICHET ; Sapeur Lou-Ann BLU; Sapeur Bathiste RENOU ; Sapeur Kylian COMMERE ECHIVARD



Agenda - Janvier à Mars 2024

Bibliothèque : le mercredi de 10h30 à 12h00 et le samedi de 10h30 à 12h30.

Mois de janvier :

- samedi 13 janvier 2024, vœux du Maire salle Adrien Hardouin à Chammes
- Mercredi 17 janvier à 14h00, randonnée des FTS départ de la salle des fêtes Adrien Hardouin de Chammes
- Mercredi 31 janvier à 14h00, randonnée des FTS au départ de la salle des fêtes de Vimarcé

Mois de février :

- Mercredi 14 février à 14h00 randonnée des FTS au départ du plan d'eau de Bais
- Mercredi 28 février à 14h00 randonnée des FTS au départ du restaurant Beaux-rivage à Moulay

Mois de mars :

- Mercredi 13 mars à 14 février à 14h00 randonnée des FTS au départ du plan d'eau à Izé
- Dimanche 24 mars à 12h00 Loto de Médiéville53 salle Maxime Létard à Sainte-Suzanne
- Mercredi 27 mars à 14h00 randonnée des FTS au départ du Plan d'eau à Argentré
- dimanche 31 mars à 11h00 Chasse aux œufs de paques à Sainte Suzanne
- lundi 1er Avril chasse aux œufs de paques à Chammes



Chaque mois retrouver le programme des animations du Centre d'Interprétation du Patrimoine du pays d'art et d'histoire au sein du Château de Sainte Suzanne sur le site du département

<https://patrimoine.lamayenne.fr/sainte-suzanne/evenements/le-ciap-dans-tous-tous-les-sens/>

Notre histoire

De la route de Montsûrs à la rue de la Libération

Au Moyen-Age, seuls les bourgeois, c'est-à-dire les habitants des bourgs et des villes, étaient protégés à l'intérieur des enceintes fortifiées.

La population des quartiers « fors le bourg » c'est-à-dire hors des fortifications, n'était, quant à elle, pas défendue en cas d'attaque.

Les faubourgs étaient peuplés en majorité d'artisans, de petits commerçants, d'ouvriers et de journaliers.

A Ste Suzanne qui était une ville fortifiée jusqu'à la révolution, nous retrouvons les traces du tissu urbain de l'époque médiévale avec les belles demeures en pierre intra muros, et l'habitat plus simple des faubourgs ouvriers de la Rivière, de la route de Montsûrs et de la Taconnière.

La route de Montsûrs, l'axe principal venant de l'ouest du département jusqu'en ville, fut, dans la première partie du XIXème siècle, lotie de part et d'autre de maisons ouvrières bâties en brique, matériau abondant et peu cher.



On peut imaginer que ces maisons qui offrent aujourd'hui une belle homogénéité architecturale, apportaient à l'époque un confort qui n'existait pas dans les fermes environnantes.

Autour de 1900, la route de Montsûrs était une rue très animée qui comptait une soixantaine d'habitants parmi lesquels : un horloger-photographe (à l'emplacement actuel de Beau Séjour), une épicerie, une boucherie -charcuterie, des modistes et lingères, des charrons, charpentiers, bourreliers, de petits fonctionnaires, la gendarmerie (actuellement la Poste), l'école libre des filles (aujourd'hui école Perrine Duguet) et l'hospice.



Le faubourg des Taconnières (Haute et Basse Taconnière) était, quant à lui, peuplé d'artisans, d'ouvriers, journaliers, d'ouvrières en robes, de nourrices, de domestiques et de marchands de bestiaux.

Les maisons étaient plus basses et possédaient toutes des jardins potagers et des basses-cours, c'était l'époque de l'autoconsommation qui allait disparaître après la deuxième guerre mondiale.

C'est par la route de Montsûrs que, dans la soirée du 6 août 1944, les troupes américaines arrivèrent pour libérer Sainte Suzanne de quatre ans d'occupation allemande.



En 1945, le conseil municipal décida de rebaptiser la partie haute de la route de Montsûrs, rue de la Libération. (Photo d'un char Sherman devant le n°3 de la rue de libération le 6 août 1944)